



HORAIRES DES PARKINGS DU PORT DE VAIARE (MOOREA)

- Parkings n° 1 et 2 : du lundi au dimanche 24h00 / 24.
- Parking n° 3 : du lundi au dimanche de 5h00 à 20h00.
- Parking n° 4 : du lundi au vendredi de 5h00 à 20h00.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 100 F pour un bon d'1 heure de stationnement ;
- 500 F pour un bon de 72 heures de stationnement en continu ;
- 1 020 F pour un bon de 6 périodes de 24 heures de stationnement.

Le stationnement est gratuit pour les véhicules des personnes à mobilité réduite porteurs d'un macaron officiel.

FORMULES A PRIVILEGIER LE BON DE STATIONNEMENT 6 X 24 HEURES

Le Bon de stationnement pour six périodes de 24 heures est la formule la plus économique pour tout stationnement au-delà d'une heure. Il peut être utilisé en une seule fois ou en plusieurs fois. Il suffit d'y indiquer les dates d'utilisation et l'heure de début du stationnement.

COMMENT UTILISER LES BONS

Bon pour 1 heure : cocher les cases pour indiquer le jour, le mois, l'année et l'heure de début du stationnement.

Bon pour 72 heures : indiquer la date et l'heure de début du stationnement ainsi que la date de fin du stationnement. Les 72 heures doivent être continues.

Bon pour 6 X 24 heures : il peut être utilisé en une seule fois ou en plusieurs fois. Il suffit d'indiquer les dates d'utilisation et l'heure de départ du stationnement.

CONTACTS

Port Autonome de Papeete : téléphone 47 48 54 ou 47 48 67 (Papeete) ;

Email : direction@portppt.pf - Capitainerie de Vaiare : tél 56 26 97 ;

Email : portdevaiare@portppt.pf; Site web : www.portdepapeete.pf



HORAIRES DES PARKINGS DU PORT DE VAIARE (MOOREA)

- Parkings n° 1 et 2 : du lundi au dimanche 24h00 / 24.
- Parking n° 3 : du lundi au dimanche de 5h00 à 20h00.
- Parking n° 4 : du lundi au vendredi de 5h00 à 20h00.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- 100 F pour un bon d'1 heure de stationnement ;
- 500 F pour un bon de 72 heures de stationnement en continu ;
- 1 020 F pour un bon de 6 périodes de 24 heures de stationnement.

Le stationnement est gratuit pour les véhicules des personnes à mobilité réduite porteurs d'un macaron officiel.

FORMULES A PRIVILEGIER LE BON DE STATIONNEMENT 6 X 24 HEURES

Le Bon de stationnement pour six périodes de 24 heures est la formule la plus économique pour tout stationnement au-delà d'une heure. Il peut être utilisé en une seule fois ou en plusieurs fois. Il suffit d'y indiquer les dates d'utilisation et l'heure de début du stationnement.

COMMENT UTILISER LES BONS

Bon pour 1 heure : cocher les cases pour indiquer le jour, le mois, l'année et l'heure de début du stationnement.

Bon pour 72 heures : indiquer la date et l'heure de début du stationnement ainsi que la date de fin du stationnement. Les 72 heures doivent être continues.

Bon pour 6 X 24 heures : il peut être utilisé en une seule fois ou en plusieurs fois. Il suffit d'indiquer les dates d'utilisation et l'heure de départ du stationnement.

CONTACTS

Port Autonome de Papeete : téléphone 47 48 54 ou 47 48 67 (Papeete) ;

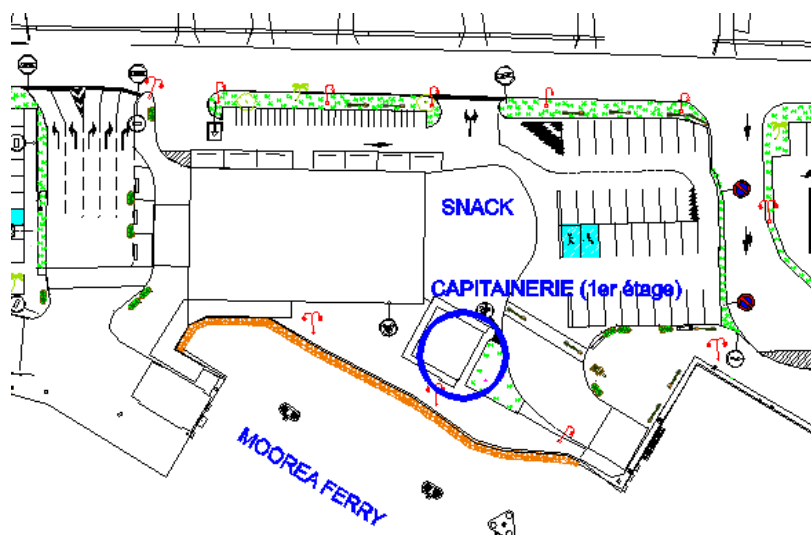
Email : direction@portppt.pf - Capitainerie de Vaiare : tél 56 26 97 ;

Email : portdevaiare@portppt.pf; Site web : www.portdepapeete.pf

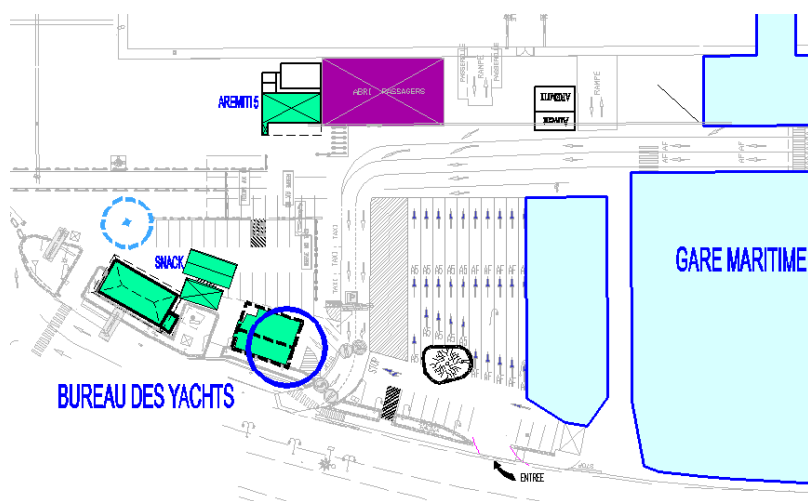
En cas de panne des horodateurs, le Port Autonome de Papeete met à la disposition des usagers des bons de stationnement pour une heure, 72 heures ou 6 X 24 heures.

OÙ ACHETER UN BON DE STATIONNEMENT

A la Capitainerie du Port de VAIARE



Au quai des ferries de Papeete



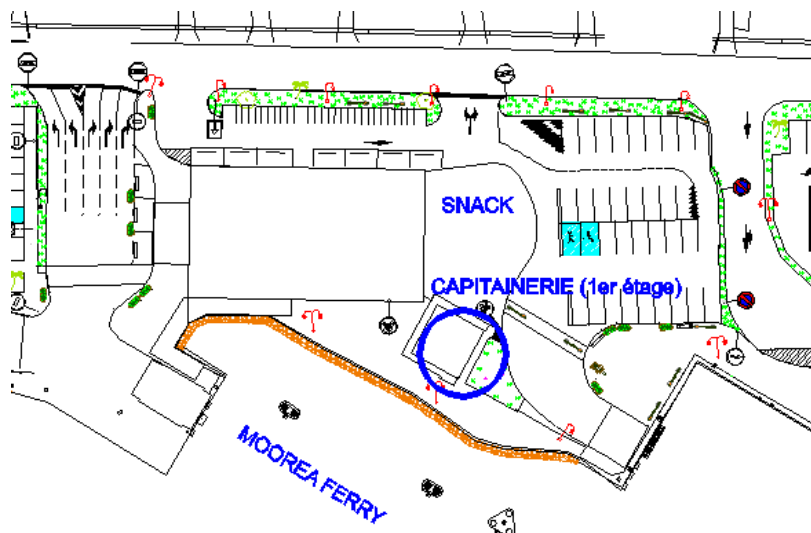
A l'agence comptable du Port Autonome de Papeete à MOTU UTA

Les bons de stationnement peuvent être achetés auprès de l'agence comptable du Port Autonome de Papeete à MOTU UTA (à la caisse du rez-de-chaussée).

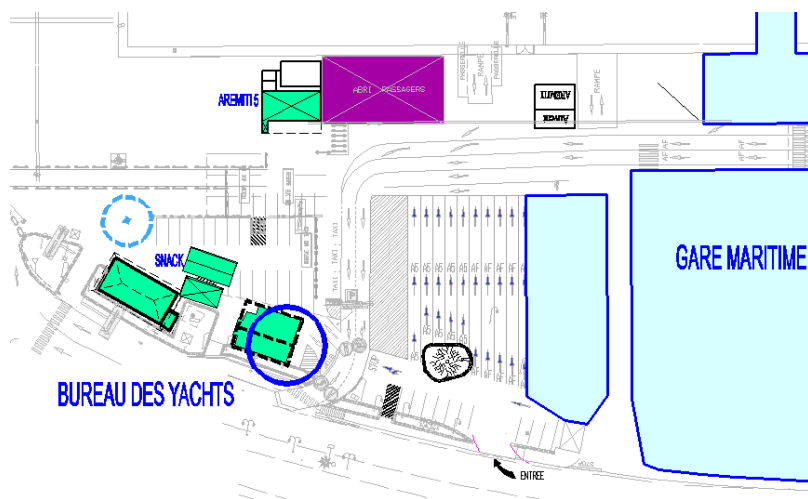
En cas de panne des horodateurs, le Port Autonome de Papeete met à la disposition des usagers des bons de stationnement pour une heure, 72 heures ou 6 X 24 heures.

OÙ ACHETER UN BON DE STATIONNEMENT

A la Capitainerie du Port de VAIARE



Au quai des ferries de Papeete



A l'agence comptable du Port Autonome de Papeete à MOTU UTA

Les bons de stationnement peuvent être achetés auprès de l'agence comptable du Port Autonome de Papeete à MOTU UTA (à la caisse du rez-de-chaussée).